

## Activités associatives



### *Tribune contre les procès bâillons (SLAPP) :*

Justice Pesticides a co-signé, aux côtés de 99 autres organisations de la société civile, une [tribune](#) publiée le 13 novembre 2020 contre les procès bâillons, ou SLAPP (*Strategic Lawsuit against Public Participation*) en anglais. Ces procès de plus en plus nombreux, intentés par les acteurs économiques à l'encontre de militants ou d'associations qui tentent de mettre en évidence les agissements gravement dommageables pour l'environnement et la santé humaine des entreprises, ont comme objectif d'intimider les particuliers et les associations, de les noyer dans les procédures judiciaires afin que leur énergie, leur temps et leurs ressources financières soient consacrés à leur défense au détriment de la dénonciation des activités polluantes. Dans le domaine de l'utilisation des pesticides, deux procès bâillons ont fait l'actualité à la fin 2020. Le ministre de la province italienne Alto Adige (Tyrol du Sud) et des représentants de l'industrie fruitière poursuivent [en justice](#) le militant Karl Bär et l'association allemande *Umweltinstitut* avec des menaces d'emprisonnement et d'amendes, ainsi que des demandes potentielles de millions d'euros de dommages et intérêts, pour avoir dénoncé la forte utilisation de pesticides au Tyrol du Sud, l'une des plus grandes régions productrices de pommes d'Europe. Dans le bordelais en France, c'est une militante de l'association Alerte aux toxiques qui est [poursuivie](#) pour « dénigrement des vins de Bordeaux » par le Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB), qui lui réclame plus de 150.000 € de dommages et intérêts, suite à la publication des résultats de l'analyse de 22 bouteilles de vin, qui contenaient toutes des résidus de pesticides dangereux, bien que la plupart de ces vins soient estampillés HVE (Haute Valeur Environnementale). La tribune, publiée dans 11 journaux européens, incluant Le Monde en France, réclame une législation européenne contre "ce trou dans la démocratie" des recours abusifs en justice.